



AVIS DE COMPÉTITION
Finales régionales de patinage STAR/Michel-Proulx 2019
Saguenay-Lac-St-Jean

PRÉSENTÉE PAR
Les Lames Agiles de Roberval

DU : 25 janvier, 2019

AU : 27 janvier, 2019

SANCTION : R-18-078

Sanctionnée par Patinage Québec

Détail de la sanction –

FINALES RÉGIONALES DE PATINAGE STAR/MICHEL-PROULX 2019

Saguenay-Lac-St-Jean

ANNONCE LA TENUE DES FINALES RÉGIONALES PATINAGE STAR/MICHEL-PROULX 2019 – Saguenay-Lac-St-Jean

Dates : 25 janvier, 2019 au 27 janvier, 2019

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région Saguenay-Lac-St-Jean.

Président(e) comité organisateur :	Manon Girard
# Téléphone : 418-275-1664 / 418-637-1664	Courriel : bob138@sympatico.ca
Responsable Régionale :	Kathleen Gagnon
# Téléphone 581-306-4316	Courriel : 581-306-4316
Représentant(e) technique :	Kathleen Gagnon
Spécialiste de données en chef :	Lisette Lavoie
Spécialiste de données informatiques :	Joline Bélanger

PATINAGE QUÉBEC

N^o DE SANCTION : R-18-078

NOM DU CLUB HÔTE :	Les Lames Agiles de Roberval
SITE INTERNET :	www.leslamesagiles.com
COURRIEL :	bob138@sympatico.ca
TÉLÉPHONE :	418-275-4171

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Centre sportif Benoit-Lévesque
345, boulevard de la Jeunesse
Roberval (Qc) G8H 3G9

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **Glace 1** : 85' X 200' (Standard LNH)

3. Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4. Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

Aucune restriction.

6. Inscription

Internet: kathleen_gagnon@hotmail.com

Date limite : 22 décembre, 2018

7. Mode(s) de paiement :

- ✓ Chèque de club seulement;

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de Patinage SLC et datés **au plus tard le 22** décembre, 2018. À l'adresse suivante :

A/S Patinage SLC

Patinage SLC
2790, rue St-Dominique
Jonquière (Qc) G7X 6P6

Aucun chèque postdaté après le 22 décembre, 2018 ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Des frais de 20 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscriptions

35 \$ par événement CPC en simple;

35 \$ par événement Norme de performance avec classement ;

35 \$ par événement Norme de performance;

35 \$ par événement Patinage Plus;

9. Date limite des tests

La date limite des tests est le **1^{er} janvier** qui précède la compétition.

10. Système de notation

- Le système de calcul de points cumulatifs «CPC» est utilisé pour les épreuves jugées en CPC.
- Le système de « Norme de Performance avec classement ».
- Le système de «Norme de performance».

11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

(1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.

(2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).

(3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.

(4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.

(5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

[Politiques et procédures de Patinage Canada](#) s'applique.

Entrée Gratuite

Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec.

Vous êtes un entraîneur d'une section invitée autre que la section Québec.

Afin de recevoir une accréditation, les entraîneurs professionnels de Patinage Canada doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- détenir un statut « Entraîneur régional en formation » ou de niveau plus élevé;
- détenir un certificat valide de secourisme;
- faire faire une vérification des antécédents judiciaires par une entreprise approuvée par Patinage Canada et obtenir un statut « autorisé »;
- les entraîneurs certifiés doivent maintenir un statut certifié du PNCE conformément à la Politique sur le maintien de certification de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE)
- convenir au Code de déontologie à Patinage Canada.
- A terminé la formation de leader d'activité de Respect et sport. Un entraîneur doit renouveler la certification de cette formation tous les trois ans.

Entrée permise – Frais de 15\$

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
- Vous devrez présenter une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste vous devrez présenter :

Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET / OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :

Documents suivants :

- Preuve que vous êtes membres pour la saison en cours.
- Preuve de certification
- Carte valide de premiers soins
- Preuve que le BackCheck est à jour

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse ou le couple, seront admises au niveau de la glace.

TABLEAU D'ACCREDITATION

ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS - QUALIFICATIONS EXIGÉES										
	Patineurs STAR Toutes catégories Toutes disciplines	Pré-Juvenile	Juvenile	Pré-novice	Novice	Junior	Senior	Intermédiaire	Ouverte	Adultes Toutes catégories Toutes disciplines
COMPÉTITIONS INVITATIONS										
Clubs, Interclubs, Régionales, Interrégionale	Régional									Régional
COMPÉTITIONS PROVINCIALES ET NATIONALES										
Champ. d'été / Georges-Éthier/ Jeux QC - Participation		Régional	Régional	Régional	Régional	Régional	Régional			
STAR / Michel-Proulx	Régional									Régional
Sous-Section : Dames Pré-novice à Senior				Provincial	Provincial	Provincial	Provincial			
Championnats "A" Section QC				Provincial	National	National	National			
Championnats "B" Section QC		Régional	Régional							
Défi				Provincial	National	National	National			
Championnats Nationaux					National	National	National			
Championnats canadiens pour adultes										Régional
COMPÉTITIONS PATINAGE SYNCHRONISÉ										
Régionaux de patinage synchronisé - QC		Régional	Régional	Provincial	National	National	National	National	National	Régional
Championnats canadiens pour adultes										Régional
Championnats canadiens de synchro					National	National	National	National	National	
NB : Entraîneur régional = Niveau 1 // Entraîneur provincial = Niveau 2 // Entraîneur national = Niveau 3										

14. Frais d'admission

12 ans et Plus : 5 \$2 \$

6 à 11 ans : 2 \$

5 ans et moins : Gratuit

Chaperon : Gratuit

Les patineurs et leur chaperon auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant)

- Patinage Plus;
- STAR 1, STAR 2, STAR 3 et STAR 4 moins de 10 ans
- STAR 5 moins de 10 ans
- Pré-Juvenile moins de 11 ans;
- Sans Limites moins de 7 ans, moins de 8 ans

- Sans Limites moins de 9 ans et moins de 10 ans
- Olympiques Spéciaux;

16. Prix

16.1 Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

16.2 Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

16.3 Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

18. Horaire de la compétition (Sélectionnez un seul mode de diffusion)

Un horaire provisoire sera transmis aux clubs et régions après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les groupes seront formés par âge, selon les [règlements de Patinage Canada](#).

Pour les catégories qualificatives, il n'y aura qu'un seul groupe.

20. Vidéo

Vidéo disponible sur place.

21. Photo

Non Disponibles..

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ADMISSIBILITÉ POUR LES ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales et/ou des Championnats A et B de section et/ou Sous-section **ne peuvent s'inscrire** dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des finales régionales et de la finale provinciale des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx pour l'année courante.

Année courante : 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple STAR 6 et STAR 8 en simple).

Voir le tableau ci-dessous pour les détails des catégories où ils peuvent participer :

Catégorie de patineurs de compétition	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR / Michel-Proulx
Patineurs Sans Limites et Pré-Juvenile en simple	Sans Limites et Pré-Juvenile en simple Style Libre
Patineurs Pré-Juvenile et Pré-Novice de compétition de patinage en couple	Style Libre
Patineurs Pré-Juvenile et de niveau supérieur de danse de compétition	Style Libre
Patineur de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

PROCÉDURE POUR LES ÉLIMINATIONS RÉGIONALES

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale soit complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- Les trois premières places (ou en cas de désistement, la place suivante) des **22** catégories de la Finale régionale de patinage STAR/Michel-Proulx. S'il y a seulement une inscription, le participant devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale.
- Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe ne sera pas représentée dans cette catégorie.
- En cas de désistement, le remplacement se fera dans la **même** catégorie;
- S'il y a moins de trois concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles aux Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx 2019 à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale.
- Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la Finale régionale STAR/Michel-Proulx ne pourront pas s'inscrire aux Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx dans une autre catégorie. (exemple: catégorie Adulte)

- f) Les substitutions seront acceptées jusqu'au mercredi 16h précédant le début des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx 2019.

INSCRIPTION ÉQUIPE RÉGIONALE

Les athlètes qui se qualifieront pour l'équipe régionale et le substitut devront aller s'inscrire à l'endroit indiqué. Voir les horaires à l'affichage. Avant de quitter le site de compétition.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : [Exigence de programme de compétition de patinage STAR 2018-2019](#)

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**

Test : DOIVENT avoir réussi le test Junior Argent complet de style libre.
Âge : Aucune limite
✓ Dames Un programme Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
✓ Messieurs Un programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 10**

Test : DOIVENT avoir réussi le test Junior Argent complet de style libre.
Âge : Aucune limite
✓ Dames Prog. Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
✓ Messieurs Prog. Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 8**

Test : Doivent avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 7**

Test : Doivent avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Court : Durée maximale de 2 min. 30 sec.

- **STAR 5**

Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent (STAR 8), de style libre.
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **moins de 10 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **moins de 13 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **13 ans et plus**
Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **PRÉ-JUVÉNILÉ MOINS DE 11 ANS**
Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgé(e) de moins de 11 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, Dames**
Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 10 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**
Test : Aucune restriction
Âge : Être âgé(e) de moins de 9 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-JUVÉNILÉ COUPLE**
Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgés de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-JUVÉNILÉ A DANSE LIBRE**
Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de danse au complet ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgés de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Danse libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-JUVÉNILÉ B DANSES SUR TRACÉ**
Test : Avoir réussi une danse du test Préliminaire de danse ou un test de niveau supérieur.
Âge : Être âgés de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Dances sur tracé : Canasta et Baby blues patinées dans l'ordre précisé.

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION – CATÉGORIES NON-QUALIFICATIVES

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les [Exigences de programme de patinage](#) de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

PATINEURS EN SIMPLE

- ✓ Dames
- ✓ Messieurs

- **SANS LIMITES MOINS DE 8 ANS DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 8 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 7 ANS DAMES**

Test : Aucune restriction
Âge : Être âgée de moins de 7 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR – CATÉGORIES NON-QUALIFICATIVES

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

- Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « A » ou « B » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (**2018-2019**) pour la même discipline.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019**

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline.

Les patineurs inscrits aux Jeux du Québec régionaux de l'année courante ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie STAR pour la même discipline.

Année courante : 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : [Exigence de programme de compétition de patinage STAR 2018-2019](#)

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3*.

PATINEURS EN SIMPLE

- ✓ Dames
- ✓ Messieurs

STAR 4 ET 5, IL EST OBLIGATOIRE D'OFFRIR TOUS LES GROUPES D'ÂGE.

- **STAR 4**

Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.

Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.

- **moins de 10 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **moins de 13 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **13 ans et plus**

Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

ANNEXE – PATINAGE STAR – CATÉGORIES NON-QUALIFICATIVES

FILLES ET/OU GARÇONS

- **STAR 3**
Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)
- **STAR 2**
Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. (+/- 10 sec.)
- **STAR 1**
Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.
Âge : Aucune limite.

ANNEXE – PATINAGE PLUS – CATÉGORIES NON-QUALIFICATIVES

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les patineurs doivent être inscrits Patinage Plus auprès de Patinage Canada.

Les patineurs peuvent recevoir des cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels ou seulement des cours de groupe patinage plus avec assistant de programme.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Exemple : un athlète ayant réussi l'étape 3 peut s'inscrire dans la catégorie Étape 5)

Le patineur ne doit avoir réussi aucun test de patinage STAR.

Le port du casque est obligatoire pour les participants n'ayant pas réussi l'étape 5.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Tous les événements du volet Patinage Plus Étape se dérouleront par circuit.

La [Trousse Technique de Patinage Plus du Québec](#) doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

Les patineurs peuvent être accompagnés par un entraîneur ou un assistant de programme.

L'entraîneur ou l'assistant de programme peut faire un tour de circuit avec le patineur durant la période d'échauffement.

SYSTÈME D'ÉVALUATION

- Le système de **Norme de Performance**.

PATINEURS EN SIMPLE

- ✓ Filles
- ✓ Garçons

• ÉTAPE 5

Étape : Avoir réussi l'étape 5, mais pas plus.
Âge : Aucune limite d'âge

• ÉTAPE 4

Étape : Avoir réussi l'étape 4, mais pas plus.
Âge : Aucune limite d'âge

- ❖ Une musique de fond est permise durant les épreuves.

ANNEXE – INTERPRÉTATION - CATÉGORIES NON-QUALIFICATIVES

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : [Exigence de programme de compétition de patinage STAR 2018-2019](#)

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour les épreuves Bronze, Argent et Or.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les épreuves Pré-Introduction et Introduction.

PATINAGE D'INTERPRÉTATION EN SIMPLE

✓ **Dames**

✓ **Messieurs**

✓ **OR**

Test : Peut avoir réussi le test d'interprétation Or de patinage en simple.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 3 min.

✓ **ARGENT**

Test : Peut avoir réussi le test d'interprétation Argent de patinage en simple, mais aucun test supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 3 min.

✓ **BRONZE**

Test : Peut avoir réussi le test d'interprétation Bronze de patinage en simple, mais aucun test supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 3 min.

✓ **INTRODUCTION**

Test : Peut avoir réussi le test d'interprétation d'introduction de patinage en simple, mais aucun test supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 2 min.

✓ **PRÉ-INTRODUCTION**

Test : N'avoir réussi aucun test de patinage d'interprétation de Patinage Canada.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 2 min.

PATINAGE D'INTERPRÉTATION EN COUPLE

- **OR COUPLE**

Test : Au moins un des partenaires doit avoir réussi le test d'interprétation Or de Patinage en simple ou en couple.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 3 min.

- **ARGENT COUPLE**

Test : Au moins un des partenaires doit avoir réussi le test d'interprétation Argent de Patinage en simple ou en couple, mais aucun test de niveau supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 3 min.

- **BRONZE COUPLE**

Test : Au moins un des partenaires doit avoir réussi le test d'interprétation Bronze de Patinage en simple ou en couple, mais aucun test de niveau supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 3 min.

- **INTRODUCTION COUPLE**

Test : Au moins un des partenaires doit avoir réussi le test d'interprétation d'introduction de Patinage en simple ou en couple, mais aucun test de niveau supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 2 min.

- **PRÉ-INTRODUCTION COUPLE**

Test : Aucun patineur ne doit avoir réussi de test de patinage d'interprétation.

Âge : Aucune limite

Programme : Durée maximale de 2 min

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX - CATÉGORIES NON-QUALIFICATIVES

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les [règlements de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada](#) (OSC) sont basés sur les programmes de Patinage Plus et de Patinage STAR de Patinage Canada. Les règlements de l'Union internationale de patinage (ISU) ou de Patinage Canada s'appliquent, sauf en cas de conflit avec les règlements sportifs officiels d'OSC en matière de patinage artistique, auquel cas ces derniers prévalent. Note : Toute référence à la musique vocale permise concerne uniquement les événements nationaux de Patinage Canada.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La [règlementation propre au patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada](#) – sports d'hiver doit être consultée avant chaque compétition. Cette documentation est disponible sur le site d'Olympiques Spéciaux Canada. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Division

Il ne doit pas y avoir plus de 8 patineurs par groupe. Lorsqu'il y a plus de 8 patineurs inscrits pour le même niveau, une ronde de division s'impose. En cas de nombre impair de patineurs, le groupe le plus nombreux formerait le groupe « A » (groupe du plus haut niveau) pour la ronde de division.

Ronde de division en vue des finales

Si une ronde de division est nécessaire, les patineurs seront affectés à un groupe d'échauffement. Dès qu'un groupe termine son échauffement, sa compétition débute. (Groupe d'échauffement 1 – groupe de compétition 1).

Les résultats de la ronde de division ne sont pas affichés, seulement les groupes dans lesquels les patineurs concourront. Si le nombre de patineurs est impair, les patineurs du groupe du plus haut niveau seront en nombre impair.

En cas d'égalité, les notes de composantes de programme serviront à départager les patineurs. S'il y a toujours égalité, le patineur ayant le moins d'évaluations mérite départagera l'égalité, suivi du nombre d'évaluations bronze, etc.

Pour les épreuves de danse – seulement 1 danse sera utilisée pour une ronde de division (tirée au hasard le jour de la compétition)

Feuilles de programme prévu

Obligatoire pour toutes les épreuves de style libre et de patinage en couple.

**** Les entraîneurs et les patineurs** sont tenus de remettre les feuilles de programme prévu au moment de l'inscription à toute épreuve de patinage en simple et en couple (veuillez utiliser le formulaire fourni)

Notation

Toutes les épreuves donnent lieu à un classement. Le classement final sera affiché, mais pas les notes totales.

Fiches de rendement

Après l'épreuve, les patineurs recevront tous une fiche de rendement précisant l'évaluation de chaque élément prescrit et de chaque composante de programme ou note du CPC selon l'événement et le niveau.

Médailles

Tous les patineurs qui se classent parmi les trois premiers reçoivent une médaille. (Aucune médaille ne sera attribuée pour la danse de niveau introduction **Norme de performance**)

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX - CATÉGORIES NON-QUALIFICATIVES

Musique vocale est permise pour les épreuves en simple et en couple.

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Niveau 1 à 5, Maitres, et Couple.
- Le système de calcul de points cumulatifs (**CPC**) est utilisé pour toutes épreuves de Niveau 6 et ouvert, Danse Niveau 1 et plus.

ÉPREUVES EN SIMPLE

- ✓ Dames
- ✓ Messieurs

• NIVEAU 1

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 4.

Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire.

Prog. Libre : 1 min. +/- 10 sec.

• NIVEAU 2

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 6.

Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire pour les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5.

Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

• NIVEAU 3

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR ayant franchi l'étape 6 de programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus de 3 sauts simples.

Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR, niveau 1.

Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

• NIVEAU 4

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.

• NIVEAU 5

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas les sauts doubles.

Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec.

• NIVEAU 6

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui travaillent les sauts doubles.

Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX - CATÉGORIES NON-QUALIFICATIVES

- **ÉPREUVE OUBERTE**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs ayant réussi le test Senior Bronze ou plus du programme de Patinage Canada. Le patineur doit être capable d'exécuter plus de 2 sauts doubles.

Prog. Libre : 3 min. + / - 10 sec.

- **MAITRE NIVEAU 1/2**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs étapes 6 du programme Patinage Plus ou inférieur.

Âge : Doit être âgé(e) de 25 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : Max. 1 min. 30 sec.

- **MAITRE NIVEAU 3/4**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Âge : Doit être âgé(e) de 25 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : Max. 2 min.